

Baromètre de la qualité de vie

Quatre communes au crible de notre enquête

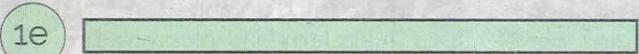
Valbonne, championne (presque) toutes catégories

VALBONNE Population : 13.183 habitants

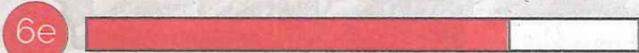
Transports



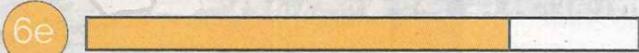
Cadre de vie/environnement



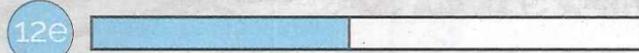
Sécurité



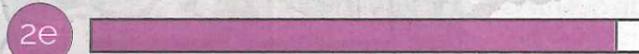
Coût de la vie



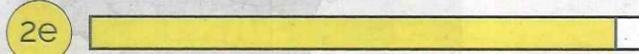
Santé



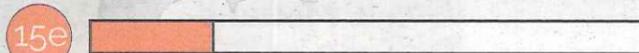
Education



Sports et loisirs



Commerces et services



Valbonne, 13 183 habitants, prend la tête de notre classement des villes où il fait bon vivre sur la Côte d'Azur.

Surprenant ?

La commune cumule les bonnes notes dans presque toutes nos catégories. À commencer par le cadre de vie.

Valbonne a beau ne pas être au bord de la mer (un indicateur auquel nous avons pourtant appliqué un coefficient élevé), elle n'a rien à envier à ses voisines : elle possède des espaces verts en quantité, et sa position tend à la préserver du bruit aérien et autoroutier.

Côté éducation, ses deux lycées se classent dans le top 20 du département des Alpes-Maritimes - le CIV pointe même à la 3^e place en 2019. Elle est aussi servie par sa population étudiante

et son nombre de places en crèche, ce qui lui permet d'accrocher la deuxième place sur le podium de cette catégorie.

En ce qui

concerne l'indicateur sécurité, Valbonne partage sa « bonne note »

avec Biot, Mandelieu-la-Napoule, Mougins

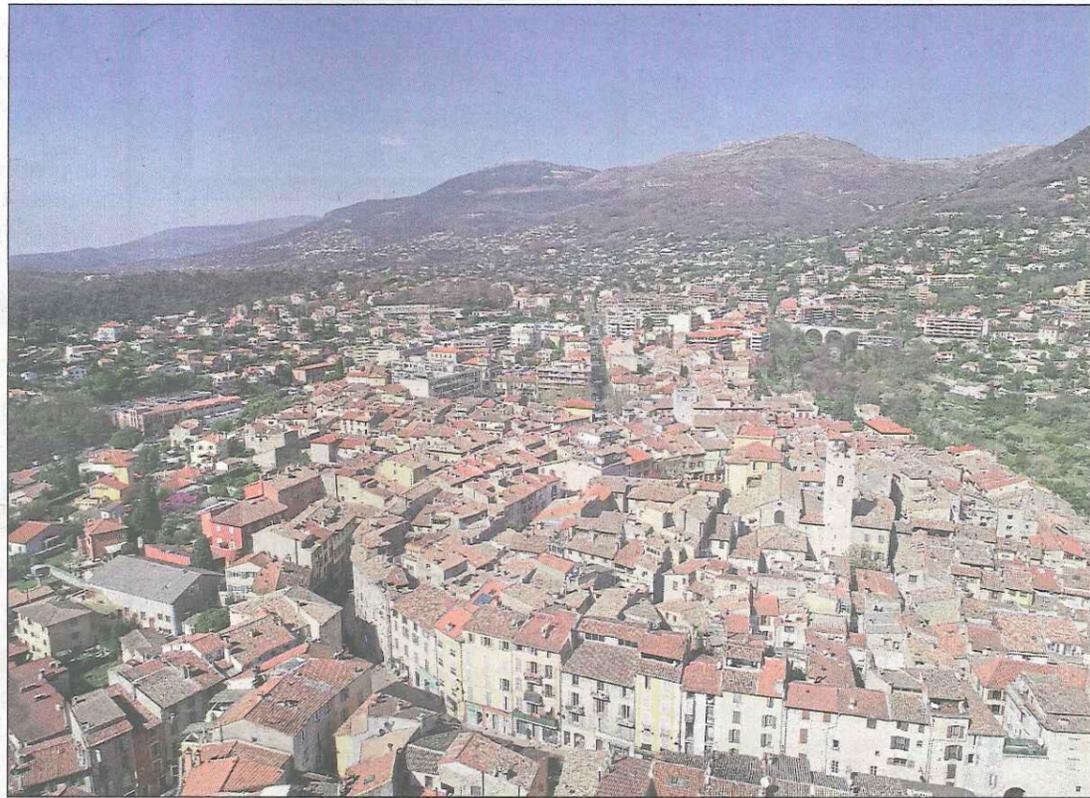
et Villeneuve-Loubet, toutes les cinq relevant de la même circonscription de sécurité publique (lire le making-of). Point faibles : les transports, les commerces et services. À Valbonne, la voiture semble encore incontournable : la part des déplace-

ments domicile-travail en automobile représente 75 % des trajets. Résultat : la commune pâtit d'un réseau secondaire et autoroutier souvent encombré. Elle appartient au réseau de transports en commun de la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, son ratio

« nombre de voyages par habitant desservis » (données Cerema)

le classe dans la moyenne plutôt basse du département. Quant aux commerces et services, si la commune possède un nombre important de restaurants rapporté à sa population, elle compte moins de grandes et petites surfaces que la plupart des communes de notre classement.

“ **Son atout : le cadre de vie**
Sa faiblesse : les commerces ”



Vence (2^e), sûre et abordable

Vence monte sur la deuxième marche du podium.

Elle le doit en

grande partie à son score en matière de sécurité, auquel nous avons attribué un

coefficient 10, ainsi qu'à sa course dans le peloton de tête de notre indicateur « Coût de la vie » : relativement « moins chère » par rapport à ses voisines littorales, Vence tire ainsi son épingle du jeu. Le reste de

ses performances apparaît plutôt équilibré.

“ **Ses atouts : sécurité et coût de la vie** ”

Comme Valbonne, elle souffre d'un certain éloignement des grands axes de circulation et d'un usage intensif de la voi-

ture (76 % des trajets domicile travail sont effectués en automobile, le pourcentage d'actifs travaillant dans une autre commune atteint 61 %).

Quant au réseau de transports en commun, si elle appartient à

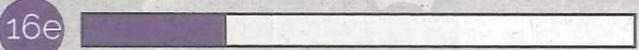
la Métropole Nice Côte d'Azur, elle ne bénéficie pas du tramway.

18e du top Commerces et services

Enfin, si elle obtient de bons résultats dans les catégories sports et loisirs grâce à ses équipements, ainsi qu'une 8^e place dans les tops « santé » et « cadre de vie/environnement », elle accuse un relatif manque de commerces de type grande et moyenne surfaces, épiceries et supérettes - comparé aux autres communes du classement.

VENCE Population : 18.393 habitants

Transports



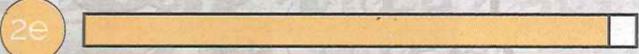
Cadre de vie/environnement



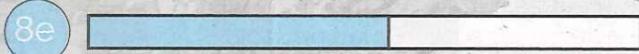
Sécurité



Coût de la vie



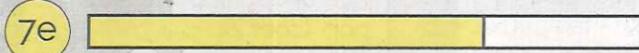
Santé



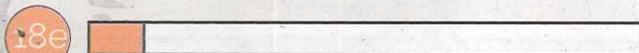
Education



Sports et loisirs



Commerces et services



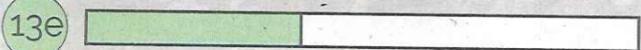
NICE

Population : 343.895 habitants

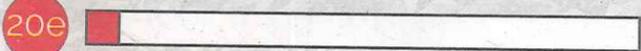
Transports



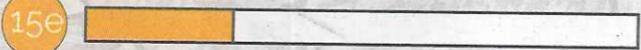
Cadre de vie/environnement



Sécurité



Coût de la vie



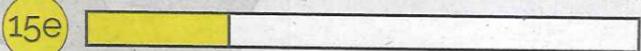
Santé



Education



Sports et loisirs



Commerces et services



À Nice, le point fort des transports

Nice prend la 8^e place de notre palmarès de la qualité de vie. Changement d'échelle avec la capitale de la Côte d'Azur, qui compte 10 fois plus d'habitants que la plupart des communes de notre classement.

Les tops et les flops

Cette disparité explique plusieurs résultats obtenus par Nice. À commencer par sa première place dans la catégorie « transports », due à son réseau de transports en commun - le seul du département doté d'un tram. L'un des ratios sur lequel nous avons basé notre évaluation, le nombre de voyages par habitant desservi, est ainsi très supérieur à ceux des autres collectivités du classement - il est cependant inférieur à celui de nombreuses métropoles de même strate.

La dernière place en matière de sécurité s'explique aussi par la taille de la ville qui la désavantage. Nous avons retenu dans cette catégorie la présence d'une zone de sécurité prioritaire, le nombre de coups et blessures,

le nombre de vols avec violences, de vols de voitures et deux-roues et les atteintes aux biens. Même en rapportant chacun de ces indicateurs à la population, l'environnement urbain d'une grande ville a un impact certain sur ces chiffres.

La capitale azurée est aussi première du top éducation, ce qui n'est pas une surprise, puisqu'elle con-

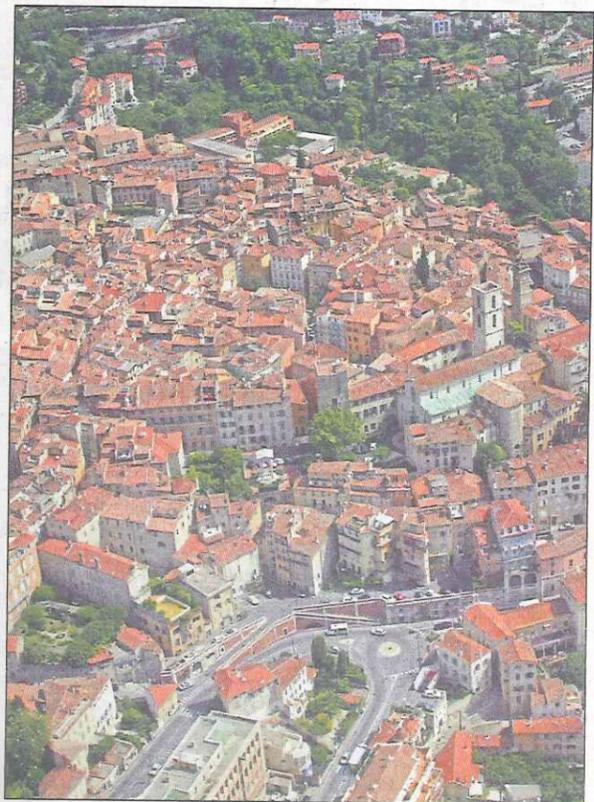
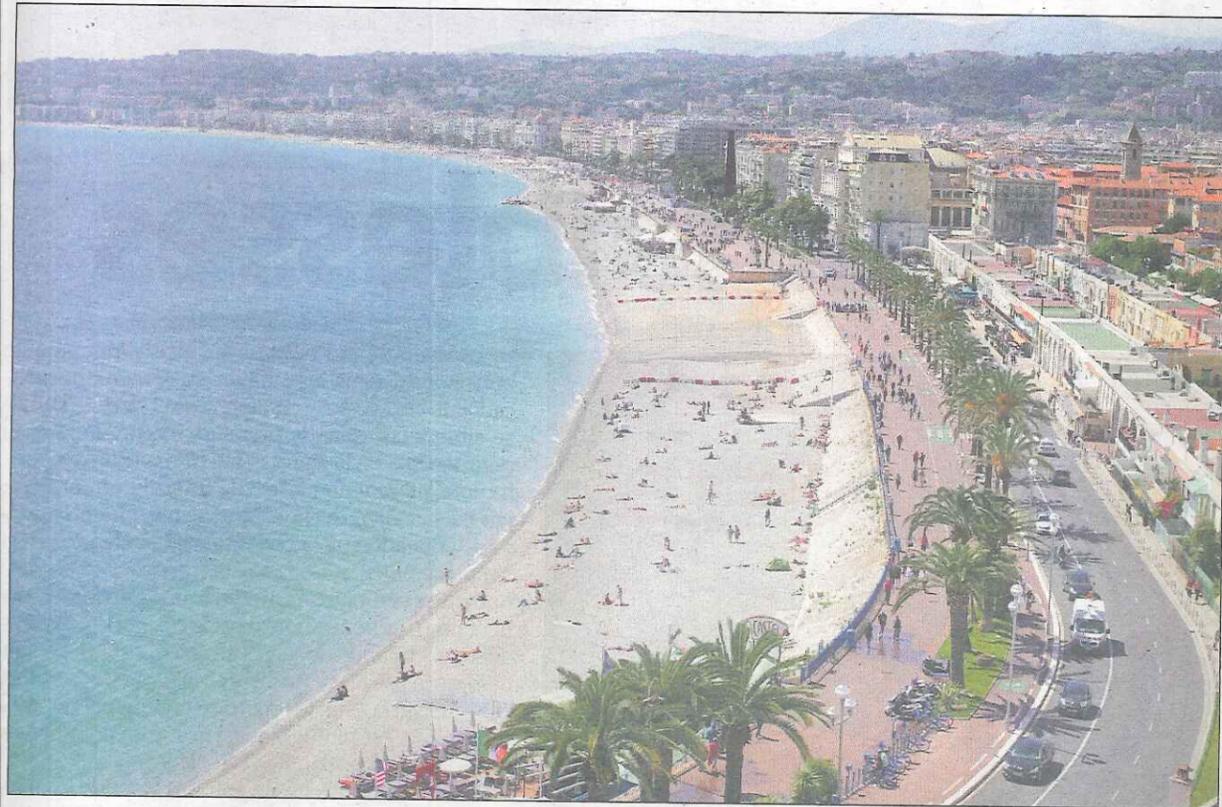
culturels, même si elle en possède davantage que ses voisines, en valeur absolue (ce que nous avons aussi pris en compte dans notre classement).

Côté santé, Nice se classe dans le top 5, c'est la seule commune du département à posséder un CHU. Elle fait partie des villes de notre classement pour lesquelles l'indicateur de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé) est

« Des disparités qui s'expliquent par la taille de la ville »

le plus élevé. Il mesure l'adéquation entre l'offre et la demande, en nombre de consultations accessible par an et par habitant. Enfin, Nice obtient la 13^e place dans la catégorie « environnement et cadre de vie ». Ses atouts ? Un beau littoral et des espaces verts. Certains quartiers souffrent cependant du bruit routier - et aérien dans une moindre mesure.

le plus élevé. Il mesure l'adéquation entre l'offre et la demande, en nombre de consultations accessible par an et par habitant. Enfin, Nice obtient la 13^e place dans la catégorie « environnement et cadre de vie ». Ses atouts ? Un beau littoral et des espaces verts. Certains quartiers souffrent cependant du bruit routier - et aérien dans une moindre mesure.



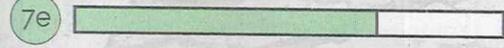
GRASSE

Population : 50.937 habitants

Transports



Cadre de vie/environnement



Sécurité



Coût de la vie



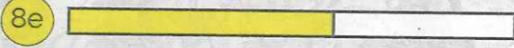
Santé



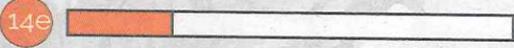
Education



Sports et loisirs



Commerces et services



Grasse, la surprise

Grasse grimpe à la quatrième place, devant Cannes d'une très courte tête.

Son meilleur classement ? C'est le top « éducation ». Avec trois lycées dans le top 20 du département, un pourcentage d'écoliers relativement faible à être scolarisé dans une autre ville, Grasse se hisse à la quatrième place - même si la proportion d'étudiants dans la population fait partie des plus faibles du département.

La commune obtient également la cinquième place en matière de « coût de la vie », grâce à un coût de l'immobilier défiant toute con-

currence. Côté déplacements, l'agglomération de Grasse possède un réseau de transports en commun « dans la moyenne départementale », ce qui participe à sa 10^e place.

Si la cité des parfums ne borde pas la mer, elle possède des atouts certains qui justifient sa 7^e place dans le top « environnement/cadre de vie » : de grands espaces naturels, peu de bruit aérien ou routier. Enfin, Grasse obtient une bonne note « sports et loisirs », qui récompense ses équipements culturels et une pratique sportive dynamique dans la population.

Baromètre de la qualité de vie

L'ouest qui gagne

Valbonne, Vence, Mouans-Sartoux, Cannes, Mougins et Mandelieu-la-Napoule : les communes de l'ouest du département occupent les premières places

Les communes de l'ouest du département sortent plutôt gagnantes du baromètre Nice-Matin de la qualité de vie. Valbonne occupe la première place, Mouans-Sartoux se classe troisième (avec des tops 5 en matière de sécurité, santé, sports-loisirs et culture), Grasse quatrième et Cannes cinquième ! La deuxième ville des Alpes-Maritimes additionne les bonnes notes : elle figure dans le top 5 des quatre catégories transports, éducation, santé et commerces-services. Elle se classe même 7^e en matière de « sports-loisirs-culture ». Seuls bémols, qui lui coûtent sa place dans le top 3, ses moyennes « coût de la vie » (20^e), et « sécu-

rité » (15^e). Mougins arrive juste derrière au classement général, grâce à deux tops : « santé » et « coût de la vie ».

Quant à Mandelieu-la-Napoule, elle fait jeu égal avec Nice, en cumulant des bons scores dans de nombreuses disciplines « sécurité » (7^e), « coût de la vie » (7^e), « commerces et services » (7^e). L'exception à l'ouest, c'est Le Cannet, qui totalise le même nombre de points que Roquebrune-Cap-Martin, en bas de tableau. Si la commune est bien classée en matière de « transports » (5^e) et « coût de la vie » (9^e), elle perd des points en environnement-cadre de vie, faute de bordure littorale et de grands espaces verts.

Cagnes devant Saint-Laurent

Les deux communes voisines de Nice se positionnent à la 11^e place pour Cagnes-sur-Mer et la 16^e place pour Saint-Laurent-du-Var. Cette dernière se classe 5^e du top « commerces-services », mais perd des points dans les classe-

ments « sécurité », « sports et loisirs » et « éducation ».

Sa voisine, qui partage les mêmes statistiques en terme de sécurité, fait mieux avec deux tops : 3^e en « coût de la vie » et 3^e en « santé ».



Cannes se classe en cinquième position de notre baromètre de la qualité de vie. (Photo Patrice Lapoirie)

À l'est, atouts et faiblesses

Menton pointe à la 7^e place de notre classement, quand Roquebrune-Cap-Martin et Beausoleil occupent respectivement les 17^e et 20^e places



Roquebrune-Cap-Martin figure dans le top 3 de la catégorie « Environnement-cadre de vie ».

La capitale de la Riviera française additionne de bons scores dans les catégories « environnement-cadre de vie » (6^e) et « commerces-services » (2^e). Elle se situe aussi dans la première moitié du tableau pour les loisirs, la santé et les transports. La note qui sanctionne le coût de la vie, plutôt élevé, fait baisser sa moyenne. Même chose pour la catégorie éducation où la commune ne se classe qu'à la 15^e place.

Entre mer et montagne, Roquebrune-Cap-Martin obtient une très bonne note dans la catégorie « environnement et cadre de vie » (3^e place), qui prend en compte la présence du littoral, mais aussi de vastes espaces verts (sur le territoire communal ou alentours). Elle est plutôt bien pourvue en commerces et services de proximité (10^e place).

Elle pâtit en revanche de son fort taux de « navetteurs », c'est-à-dire du pourcentage élevé d'actifs travaillant dans une autre commune que celle où ils résident et d'une offre de transports en commun réduite (20^e). Côté santé, elle se classe à la 16^e place de ce palmarès, comptant moins de médecins spécialistes, d'établissements de santé et de maisons de retraite par rapport à la population que les autres communes du classement.

Beausoleil, trop proche de Monaco ?

Beausoleil peut compter sur une bonne note dans la catégorie « santé », où elle obtient la 7^e place. Dans les autres domaines, la commune paye sans doute sa proximité avec la principauté de Monaco. Conséquences, un manque d'équipements dans la commune qui ne compte, par exemple, pas de bibliothèque : taux de commerces de proximité et d'alimentation inférieurs à la moyenne française, peu de lieux culturels ou de loisirs et d'installations sportives.

Comment nous avons établi notre classement

Etablir un baromètre de la qualité de vie sur la Côte d'Azur, mais avec quels indicateurs et surtout, comment les récupérer? Explications

Un classement qui a évolué. La collecte d'informations a été longue, car toujours susceptible d'être enrichie. Ainsi, lorsque nous avons publié les premiers résultats de ce baromètre sur le site Internet de *Nice-Matin* en janvier dernier, le classement n'était pas tout à fait le même que celui publié aujourd'hui.

Pourquoi? Nous avons dans l'intervalle recueilli certains nouveaux indicateurs et augmenté le degré de précision d'autres. Ainsi, nous nous sommes récemment procurés des ratios calculés par le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement pour affiner notre catégorie « transports ».

L'idée. Nous avons commencé ce travail en nous inspirant de la méthodologie construite par nos confrères du *Parisien*, qui ont réalisé en septembre 2017 le classement des villes où il fait bon vivre en Île-de-France. Nous avons repris certains indicateurs et nous en avons adapté en d'autres aux spécificités de notre région.

Des données certes publiques... L'offre de transports présente sur la commune, le pourcentage d'actifs qui travaillent dans une autre ville que celle dans laquelle ils résident, la part des déplacements domicile-travail effectués en automobile, la distance avec l'entrée la plus proche de l'autoroute, la proximité d'une zone de nuisance sonore aérienne ou la présence du littoral dans la commune : les données utilisées proviennent de (nombreux) tableaux de l'Insee, de fichiers d'AtmoSud,



La collecte des données de l'activité des forces de l'ordre pour a été la plus compliquée.

(Photo Franck Fernandes)

de plans de prévention du bruit préfectoraux... ou de calculs que nous avons effectués sur Google maps et via Michelin car certaines données qui sont régulièrement cartographiées en région parisienne, sont absentes dans notre région.

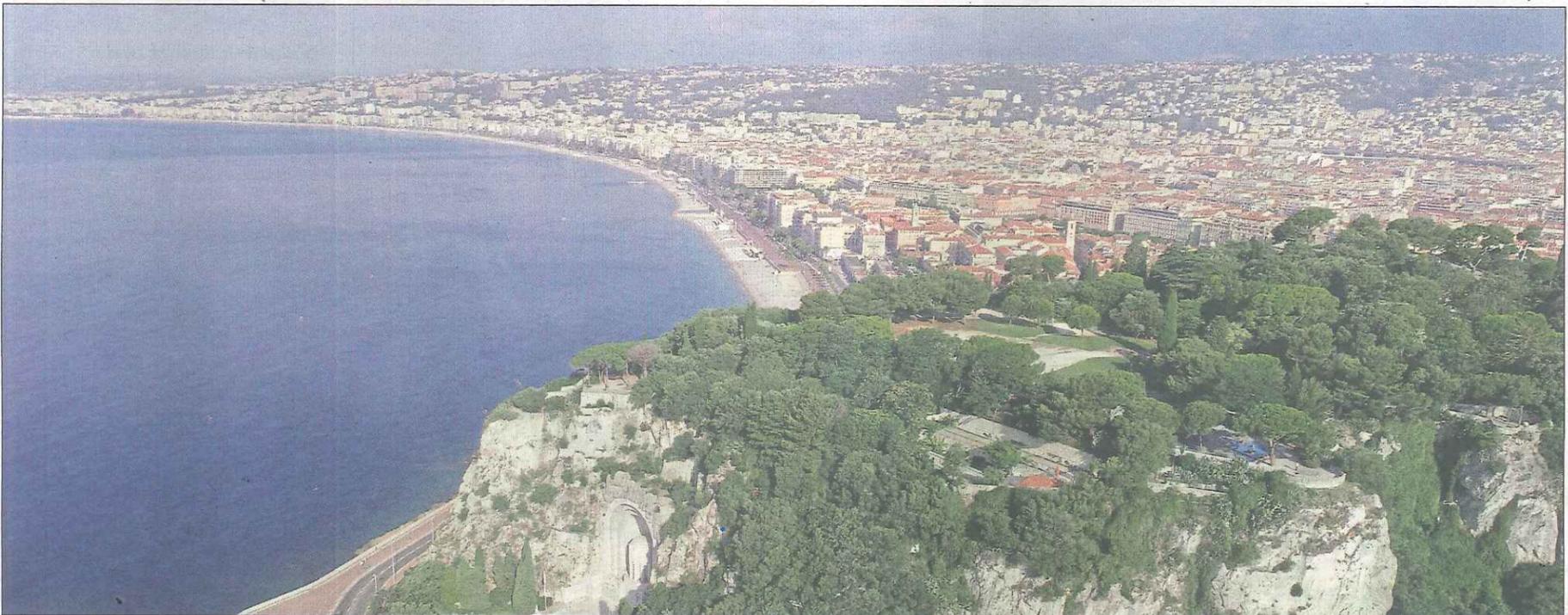
Exemple : les espaces naturels. L'agence francilienne des espaces verts les recense ; dans les Alpes-Maritimes, il a fallu décortiquer le plan local d'urbanisme de chaque commune pour en extraire les surfaces boisées classées et

les zones naturelles. Même chose pour la qualité de l'air : le maillage des stations de mesure ne permet pas un bilan annuel à l'échelon de chacune des communes qui composent notre « top 20 ».

...mais parfois bien cachées. Le plus ardu a sans doute été de récupérer les données pour notre catégorie « sécurité ». Il a d'abord fallu dénicher le fichier des « crimes et délits enregistrés par les services de police et de gendarmerie depuis 2012 » à l'échelon local.

C'est ce qui s'appelait « l'Etat 4001 », 107 indicateurs utilisés par les forces de l'ordre pour compiler leur activité. Bien sûr, ces chiffres ne reflètent que l'action des policiers et gendarmes et n'offrent pas une photographie globale de la délinquance. Il ne suffit pas d'ouvrir ce fichier pour se faire une idée du travail des hommes en bleu sur notre territoire. Le tableau Excel donne des chiffres par circonscription de sécurité publique. Il faut alors en chercher les contours précis, savoir quelles vil-

les sont rattachées à quelles brigades de gendarmerie, ou commissariat de police, calculer la population vivant dans la zone en question, pour ensuite rapporter les crimes et délits à 1 000 habitants. **À vous de jouer.** Notre classement est le reflet des données que nous avons classées et pondérées. Si vous n'êtes pas satisfait des choix de la rédaction, vous trouverez sur notre site un outil pour réaliser votre propre classement, selon les indicateurs que vous choisirez de privilégier.



Des espaces verts sanctuarisés? Pas d'agence pour les recenser dans le 06, nous avons dû éplucher les documents d'urbanisme des communes concernées.